

* A titre indicatif. Se référer au catalogue des prestations du GRD SICAE-OISE sur le site SICAE OISE dans la rubrique Réseau pour l'ensemble des prestations annexes proposées ainsi que les cas où elles ne peuvent aboutir ou être réalisées

TVA au taux de 20 %

CODE	PRESTATION	PRIX en €		INFORMATIONS	EXEMPLES DE CAS OU LA PRESTATION NE PEUT ABOUTIR*	EXEMPLES DE CAS OU LA PRESTATION NE PEUT ETRE REALISEE*	DELAI EN JOURS OUVERTS	
		HT	TTC				Standard	Express**
	AUGMENTATION DE LA PUISSANCE SOUSCRITE			L'augmentation ne doit pas nécessiter de modification des caractéristiques du raccordement, ni de l'option tarifaire. Elle peut nécessiter la mise hors tension des installations électriques.		Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain Panneau de comptage inaccessible ou encombré Prestation reportée sans facturation Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure Indisponibilité du matériel devant être remplacé	10	5
031701	Sans intervention technique	3,18	3,82	Sans déplacement				
031702	Augmentation de la puissance souscrite, avec réglage du disjoncteur	32,33	38,80	Avec déplacement, relève du compteur et réglage du disjoncteur. Mise à jour du système d'information du Distributeur.	Puissance demandée supérieure à la puissance de raccordement Capacité du réseau insuffisante PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur			
031703	Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, intervention sur 2 appareils	48,12	57,74					
031704	Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, intervention sur 3 appareils	58,20	69,84					
031705	Augmentation de la puissance souscrite, avec remplacement du tableau de comptage. (Intervention sur plus de 3 appareils)	135,89	163,07	Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande		Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service		
031706	Augmentation de puissance souscrite demandée moins d'un an après la pose d'un compteur évolué	Non facturée						
031707	Augmentation de puissance souscrite demandée moins de 12 mois après une baisse de puissance souscrite et réalisée sans déplacement ou avec un déplacement pour un appareil	42,25	50,70					
	AUGMENTATION DE LA PUISSANCE SOUSCRITE ET MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE			La modification ne doit pas nécessiter de modification des caractéristiques du raccordement		Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain Panneau de comptage inaccessible ou encombré Prestation reportée sans facturation Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure Indisponibilité du matériel devant être remplacé	10	5
041701	Sans intervention technique	3,18	3,82	Sans déplacement				
041702	Intervention sur 2 appareils (compteur et disjoncteur)	48,12	57,74	Les 2 prestations sont réalisées au cours d'un même déplacement. Relève du compteur, programmation du compteur, réglage du disjoncteur, si nécessaire, remplacement du compteur.	Puissance demandée supérieure à la puissance de raccordement Capacité du réseau insuffisante Le client a déjà bénéficié d'un changement de formule tarifaire au cours des 12 derniers mois PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur			
041703	Intervention sur 3 appareils	58,20	69,84			Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service		
041704	Intervention sur plus de 3 appareils. (Remplacement du panneau de comptage)	135,89	163,07	Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande				
091701	Changement de fournisseur	Non facturée				L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service	21	calendaires
	CONTRÔLE DE COHERENCE D'UN DISPOSITIF DE COMPTAGE PAR LA POSE D'UN COMPTEUR EN DOUBLON			Pour les points de connexion en BT inf. à 36 kVA, la prestation consiste à contrôler sur site la cohérence des données enregistrées par le dispositif de comptage, en posant un compteur électronique en doublon. A l'issue de la prestation, un rapport remis à l'utilisateur.	Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur	Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain Opposition physique d'un tiers ou de l'utilisateur Prestation reportée sans facturation Indisponibilité du matériel devant être posé Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure	10	
112501	Si l'écart entre les 2 compteurs est supérieur à la classe de précision cumulée des 2 appareils	Non facturée						
112502	Si les données sont cohérentes	208,49	250,19			Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain Panneau de comptage inaccessible ou encombré		
131700	COUPEUR POUR IMPAYE _ Chèque Énergie	9,13	10,96					
131701	COUPEUR POUR IMPAYE/DEFAULT DE REGLEMENT	45,66	54,79	Suspension de l'alimentation électrique. La prestation comprend trois interventions pour tenter de réaliser la coupure. Planification de l'intervention - l'intervention est planifiée par SICAE-OISE, dans le respect du délai standard de réalisation, - SICAE-OISE ne peut pas s'engager sur un créneau horaire pour réaliser l'intervention.	Utilisateur inscrit sur les listes préfectorales des clients prioritaires. Utilisateur inscrit sur les listes des malades à haut Risque Vital. Le demandeur ne s'est pas conformé aux textes réglementaires sur la suspension de l'alimentation électrique applicable aux consommateurs, et relevant de l'article L115-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles	Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain Opposition d'une autorité compétente Opposition physique d'un tiers ou de l'utilisateur Prestation reportée sans facturation Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure La prestation nécessite d'entreprendre des Travaux Sous Tension et les conditions ne permettent pas de les réaliser en toute sécurité (Travaux de Nuit, mauvaises conditions météorologiques, ...)	10	
131702	Prix de l'intervention supplémentaire (au-delà de la 3ème intervention)	45,66	54,79	Coût de chaque intervention supplémentaire				
143101	DEDIT	15,43	18,52	Frais appliqués lorsqu'une prestation est annulée ou reportée dans les 2 jours qui précèdent la date planifiée de l'intervention.				
153101	DEPLACEMENT VAIN	27,08	32,50	Frais appliqués suite à une intervention non réalisée du fait de l'utilisateur (ou un tiers autorisé par lui), absence à un RDV.				
161701	DIMINUTION DE LA PUISSANCE SOUSCRITE	Non facturée		La prestation consiste à la diminution de la puissance souscrite sans modification des caractéristiques du raccordement, ni de l'option tarifaire. Elle peut nécessiter la mise hors tension des installations électriques	Le client a bénéficié d'une augmentation de puissance souscrite dans les 12 derniers mois	Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service. Prestation reportée sans facturation Indisponibilité du matériel devant être posé Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain Panneau de comptage inaccessible ou encombré	10	5
	DIMINUTION DE LA PUISSANCE SOUSCRITE ET MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE			La prestation consiste en la modification de la formule tarifaire d'acheminement et à une diminution de la puissance souscrite. Lorsque la prestation nécessite un déplacement sur site, les deux prestations sont réalisées en même temps. L'intervention sur le disjoncteur (réglage de la puissance souscrite) n'est pas facturée.	Le client a déjà bénéficié d'une modification d'option tarifaire au cours des 12 derniers mois Le client a bénéficié d'une augmentation de puissance souscrite dans les 12 derniers mois	Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service Prestation reportée sans facturation Indisponibilité du matériel devant être posé Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure	10	5
171701	Sans intervention technique	Non facturée		Sans déplacement				
171702	Intervention sur 2 appareils (compteur et disjoncteur)	32,33	38,80	Les 2 prestations sont réalisées au cours d'un même déplacement. Relève du compteur, programmation du compteur, réglage du disjoncteur				
171703	Diminution de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, intervention sur 3 appareils	48,12	57,74					
171704	Intervention sur plus de 3 appareils. (Remplacement du panneau de comptage)	135,89	163,07	Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande				
	REEMPLACEMENT D'APPAREIL A L'INITIATIVE DE SICAE-OISE	GRATUIT						
193101	DUPLICATA DE DOCUMENT	13,04	15,65	Envoi d'un duplicata (par courrier électronique ou postal)	La demande concerne un document datant de plus d'un an			
243101	FORFAIT AGENT ASSERMENTE	400,70	480,84	Frais appliqués en cas de suspicion de fraude et comprenant les différentes interventions, notamment d'un agent assermenté, en vue de l'établissement d'un procès verbal				
253101	INTERVENTION DE COURTE DUREE En heures ouvrées	27,08	32,50	Intervention d'une durée inférieure ou égale à 15 minutes pour 1 seul agent, sans fourniture de matériel ; réenclenchement du disjoncteur. Hors rétablissement suite à coupure pour impayé.				
253102	Hors heures ouvrées	54,80	65,76					
255001	**Intervention express Plus value pour une intervention "express" (BT ≤ 36 kVA)	32,47	38,96	Frais appliqués en sus de la prestation demandée pour tout rendez-vous demandé en version « express » lorsque la possibilité est donnée par SICAE-OISE.	Le planning du GRD ne permet pas de réaliser la prestation en version "Express". Dans ce cas, elle est réalisée dans les délais indiqués au catalogue.			2
271701	INTERVENTION SUR INSTALLATION INTERIEURE DU CLIENT	94,51	113,41	Identification et ouverture du départ divisionnaire en défaut. Lorsque l'intervention consiste simplement au réenclenchement du disjoncteur, elle est facturée comme une intervention de courte durée.				
	ISOLATION D'UN RESEAU NU BASSE TENSION AERIEN			Mise en place d'un dispositif permettant d'isoler un réseau BT aérien nu pour permettre l'intervention de tiers à proximité des ouvrages				
283101	Pose et dépose du dispositif (part fixe)	298,20	357,84					
283102	Part variable par mois et par portée	9,35	11,22					

* A titre indicatif. Se référer au catalogue des prestations du GRD SICAE-OISE sur le site SICAE OISE dans la rubrique Réseau pour l'ensemble des prestations annexes proposées ainsi que les cas où elles ne peuvent aboutir ou être réalisées

TVA au taux de 20 %

CODE	PRESTATION	PRIX en €		INFORMATIONS	EXEMPLES DE CAS OU LA PRESTATION NE PEUT ABOUTIR*	EXEMPLES DE CAS OU LA PRESTATION NE PEUT ETRE REALISEE*	DELAIS EN JOURS OUVRES	
		HT	TTC				Standard	Express**
332401	Mise en service sur raccordement existant, réalisée lors de la réa	11,62	13,94	La prestation consiste en la mise en service d'un Point de Connexion déjà raccordé au réseau Public de Distribution pendant le déplacement de réa	A défaut de contrat sous 2 jours, le site est mis hors tension	Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain	5	2*
332501	MISE EN SERVICE SUR RACCORDEMENT EXISTANT	11,62	13,94	Avec ou sans déplacement. Si déplacement, mises sous tension du site, programmation du compteur, réglage du disjoncteur, relève du compteur.		Utilisateur absent au rendez-vous Panneau de comptage inaccessible ou encombré Opposition d'une autorité compétente Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain	5	2*
333001	Mise en service d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA en soutirage existant en EXPRESS	44,09	52,91	La prestation consiste en la mise en service en EXPRESS d'un Point de Connexion déjà raccordé au réseau Public de Distribution. Dans le cas d'un site en soutirage, si l'utilisateur n'a pas choisi de Fournisseur, il dispose d'un délai de 2 jours ouvrés pour contractualiser avec un Fournisseur. Dans le cas contraire, le Distributeur pourra mettre le PDS hors tension sans autre préavis.		Refus de la signature du Bon d'intervention L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service		2
341701	Mise en service ou rétablissement dans la journée	123,94	148,73	La demande doit être formulée avant 15h. Mise sous tension du site, programmation du compteur, réglage du disjoncteur, relevé des index.		Toute demande de rétablissement formulée avant 15h est réalisée le jour même. Si la demande est formulée après 15h, le rétablissement est réalisé le premier jour ouvré suivant la demande.		
341702	Mise en service ou rétablissement dans la journée après téléopération	56,56	67,87					
352501	MISE SOUS TENSION POUR ESSAIS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (uniquement pour les professionnels)	161,88	194,26	Mise sous tension provisoire des installations électriques pour une durée maximale de 30 jours. Si la durée est dépassée et en l'absence de l'attestation de conformité validée par le Consuel ou d'un rapport de vérification vierge de toute remarque, le point de connexion est mis hors tension.	Le client n'a pas contractualisé avec le fournisseur		10	
352502	MISE HORS TENSION A L'ISSUE DE LA PERIODE D'ESSAIS	91,55	109,86					
MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE					Le client a bénéficié d'une modification d'option tarifaire au cours des 12 derniers mois		10	5
381701	Modification de la formule tarifaire sans intervention sur site	Non facturée		Sans déplacement		Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service		
381702	Emménagement avec un tarif en extinction	Non facturée		Avec déplacement, relève du compteur, si nécessaire, remplacement du compteur, programmation du compteur				
381703	Modification de l'option tarifaire avec paramétrage du compteur	32,33	38,80	Avec déplacement, relève du compteur, si nécessaire, remplacement du compteur, programmation du compteur				
381704	Modification de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, intervention sur 2 appareils	48,12	57,74					
381705	Modification de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, intervention sur 3 appareils	58,20	69,84					
381706	Modification de l'option tarifaire avec remplacement du panneau de comptage. Intervention sur plus de 3 appareils	135,89	163,07	Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande				
412501	MISE EN SERVICE A LA SUITE D'UN RACCORDEMENT NOUVEAU	42,89	51,47	Mise sous tension d'un point de connexion nouvellement raccordé, programmation du compteur, réglage du disjoncteur et relève du compteur	Le certificat de conformité visé par le Consuel n'a pas été remis. Le client n'a pas contractualisé avec le fournisseur.	Refus de signature du Bon d'intervention par l'utilisateur L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service	10	2
441701 (*)	Réduction de puissance	45,66	54,79	Cette prestation, réalisée dans le cadre des interventions pour impayé, consiste en la réduction de la puissance maximale d'un point de connexion, en procédant au réglage du disjoncteur existant sur son calibre minimal. La prestation comprend jusqu'à deux déplacements complémentaires pour tenter de réaliser la réduction de puissance. Cette prestation ne correspond pas à une diminution de la puissance souscrite du tarif d'acheminement			10	
445001 (*)	Réduction de puissance avec pose de mini-interrupteurs	45,66	54,79	Cette prestation, réalisée dans le cadre des interventions pour impayé, consiste en la réduction de la puissance maximale d'un point de connexion, en procédant à l'installation de mini-interrupteurs dans le CCPI de l'utilisateur. Le demandeur est informé que la pose de tels dispositifs n'est pas sans risque pour certains appareils sensibles aux coupures d'électricité, et il devra en informer l'utilisateur. La prestation comprend jusqu'à deux déplacements complémentaires pour tenter de réaliser la réduction de puissance. Cette prestation ne correspond pas à une diminution de la puissance souscrite du tarif d'acheminement.			10	
463101	RELEVÉ SPECIALE D'INDEX	27,08	32,50	Relève d'index et transmission au client suite à sa demande ou suite à une absence à la relève pendant plus de 12 mois.			10	
473101	REMPLACEMENT DU COMPTEUR	68,23	81,88	A la demande du client. Dépose du compteur existant et pose d'un compteur électronique (non évolué), programmation et relève du compteur.		Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service	10	
482501	REMPLACEMENT DU DISJONCTEUR	92,86	111,43	Remplacement à la demande du client.			10	
482502	REMPLACEMENT DU DISJONCTEUR ET DU TABLEAU DE COMPTAGE	223,48	268,18	Remplacement du disjoncteur avec si nécessaire remplacement du panneau de comptage, réglage du disjoncteur, relève du compteur.				
493101	RESILIATION SANS SUPPRESSION DE RACCORDEMENT	Non facturée dans le délai standard		Avec ou sans déplacement. Si déplacement, relève du compteur, mise hors tension du site s'il n'est pas repris par un nouvel occupant			5	2
RETABLISSEMENT SUITE A COUPURE POUR IMPAYE								
502501	Pendant les heures ouvrées	INCLUS dans frais de coupure		La prestation consiste au rétablissement de l'alimentation électrique d'un point de connexion en situation de coupure pour impayé. Si l'intervention de rétablissement nécessite l'accès au panneau de comptage, la présence du client est impérative pour réaliser le rétablissement. Dans les autres cas, pour des raisons de sécurité, le demandeur s'engage à informer l'occupant qu'il est doit éteindre tous ses appareils électriques afin de permettre le rétablissement en son absence. En cas de non respect de cette consigne, SICAE-OISE décline toute responsabilité en cas de sinistre. Le rétablissement nécessitant des travaux sous tension de nuit sur un réseau aérien sera reporté sans facturation.				
502502	Du lundi au samedi, de 06h00 à 08h00 - de 17h30 à 20h00.	110,88	133,06					
521701	Retour à la puissance normale	non facturé						
533101	SEPARATION DES RESEAUX SUR RESEAU BT	189,08	226,90	La prestation consiste à la séparation du point de connexion du réseau pour permettre la réalisation de l'entretien ou de travaux sur l'installation du client et à sa remise sous tension une fois les travaux terminés.	En cas de modification importante de l'installation intérieure, un certificat CONSUEL est exigé pour la remise sous tension.		min. 21	
573101	TRANSMISSION DE L'HISTORIQUE DES INDEX	Non facturée		Récupération des index au cours de l'année précédant la demande et envoi des données par courriel, télécopie ou courrier.			10	
VERIFICATION METROLOGIQUE DU COMPTEUR				Verification instrumentée des données enregistrées par un compteur, en comparaison avec un appareil de mesure adéquat.				
613101	Si les mesures montrent que le compteur n'est plus dans sa classe de tolérance constructive	Non facturée					10 jours si disponibilité de l'appareil de mesure	
613102	Si le compteur est reconnu exact dans sa limite de tolérance	291,83	350,20					
VERIFICATION VISUELLE DU COMPTEUR				Verification visuelle (fonctionnement général, contrôle des paramètres) et relève.				
623101	Anomalie de fonctionnement qui n'est pas issue d'un acte de malveillance	Non facturée					10	



01/08/2022

PRINCIPALES PRESTATIONS BT≤ 36 kVA SITES EN SOUTIRAGE*

* A titre indicatif. Se référer au catalogue des prestations du GRD SICAE-OISE sur le site SICAE OISE dans la rubrique Réseau pour l'ensemble des prestations annexes proposées ainsi que les cas où elles ne peuvent aboutir ou être réalisées

TVA au taux de 20 %

CODE	PRESTATION	PRIX en €		INFORMATIONS	EXEMPLES DE CAS OU LA PRESTATION NE PEUT ABOUTIR*	EXEMPLES DE CAS OU LA PRESTATION NE PEUT ETRE REALISEE*	DELAIS EN JOURS OUVRES	
		HT	TTC				Standard	Express**
623102	Aucun défaut visuel constaté	32,33	38,80					
PENAL	PENALITE DE RETARD DE PAIEMENT RESIDENTIEL		8					
PENALI	PENALITE DE RETARD DE PAIEMENT PROFESSIONNEL		8					
INDEM	INDEMNITE FORFAITAIRE PROFESSIONNEL		40					
INDEMA	INDEMNITE FORFAITAIRE AGRICOLE		40					

(*) Le montant du retour à la puissance normale est inclus dans la prestation de réduction de puissance